

DÉLÉGUÉ-SOCIÉTAIRE

Des postes de délégués au sein des cinq groupements de sociétaires sont à pourvoir pour l'Assemblée Générale de 2012 au titre du renouvellement des membres par tiers tous les deux ans.

Les délégués-sociétaires Mutuelle de Poitiers Assurances :

Ils représentent l'ensemble des Sociétaires, et se réunissent en Assemblée Générale tous les ans au Siège social (Ligugé - 86). Les délégués sont répartis en cinq groupements en fonction des contrats qu'ils détiennent :

- ▶ 1^{er} groupement : risques des particuliers
- ▶ 2^{ème} groupement : risques des militaires de la Gendarmerie Nationale (y compris employés et retraités)
- ▶ 3^{ème} groupement : risques des autres fonctionnaires et assimilés
- ▶ 4^{ème} groupement : risques des agriculteurs
- ▶ 5^{ème} groupement : risques des autres professionnels.

Dans chaque groupement, ils sont élus, par correspondance, pour six ans par les Sociétaires, au scrutin plurinominal à un tour et leurs mandats sont renouvelables par tiers tous les deux ans. Ils se prononcent sur les comptes et la gestion de la société, élisent les administrateurs et ont également la charge de modifier les statuts de la Société pour les adapter aux évolutions économiques, sociales et réglementaires. Leurs fonctions sont gratuites (sauf remboursement de frais).

Qui peut être candidat ? :

Conformément à l'article 17 des statuts, sont éligibles à l'Assemblée Générale les sociétaires à jour de leurs cotisations et à condition que les contrats, leur donnant le droit d'être membre de l'Assemblée Générale, soient en vigueur. Ceux-ci ne doivent pas avoir fait l'objet d'une résiliation, d'une mise en demeure pour non paiement des cotisations échues à la date de convocation de ladite Assemblée. Tout candidat à la fonction de délégué doit être sociétaire depuis deux ans au moins et être âgé de moins de 75 ans à la date de la réunion du Comité des Candidatures (9 septembre 2011).

Comment devenir délégué-sociétaire ?

Les candidats à la représentation des sociétaires aux Assemblées Générales sont invités à se faire connaître par courrier postal ou électronique adressé à :

Monsieur le Président du Conseil d'Administration
de la Mutuelle de Poitiers Assurances

adresse postale _____
Mutuelle de Poitiers Assurances - Secrétariat Général
86066 Poitiers cedex 9

ou adresse électronique _____
secretariat-general@mutpoitiers.fr

Pour être recevables, les candidatures doivent être adressées au Siège Social de la Société **avant le 26 août 2011.**

La candidature doit préciser l'identité, l'adresse, l'âge, la profession du candidat ainsi que le ou les contrats souscrits.

Les candidatures reçues seront examinées, validées et affectées au sein d'un groupement par le Comité des Candidatures selon les critères suivants :

- ▶ ancienneté, âge, profession, département du lieu de résidence du sociétaire, et, pour arbitrer éventuellement, l'ordre d'arrivée des candidatures au Siège.

La liste des candidats retenus par groupement et les modalités du vote seront publiées dans la lettre aux Sociétaires de **décembre 2011.**

Postes à pourvoir (renouvellement des tiers sortants) :

Groupements concernés	Postes à pourvoir « délégués titulaires » pour l'Assemblée Générale de 2010	Nbre maxi de candidatures retenues *
Risques de Particuliers	10	20
Risques des Militaires de la Gendarmerie Nationale (y compris employés et retraités)	2	4
Risques des autres Fonctionnaires et assimilés	3	6
Risques des Agriculteurs	3	6
Risques des autres professionnels	2	4

* Une candidature non retenue au titre de délégué titulaire pourra l'être au titre de délégué suppléant, dans les limites fixées par le règlement intérieur.

SITUATION 2010-2011

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 MAI 2011

Cher Sociétaire,

L'Assemblée Générale des Sociétaires s'est réunie le 6 mai 2011 au siège de la Société à Ligugé (86). Les membres de l'Assemblée Générale, Délégués des Sociétaires, ont été informés par le Président du Conseil d'Administration et par le Directeur Général de l'activité et des résultats de l'entreprise en 2010, 173^{ème} exercice de l'histoire de notre Société ; nous vous en présentons une synthèse. Ils ont également approuvé les résolutions proposées. Pour obtenir une information plus détaillée, vous pouvez vous connecter à notre site internet www.mutpoitiers.fr.

Je vous remercie de votre fidélité.

Le Directeur Général,
Olivier DÉSSERT

Devenez Délégué-Sociétaire de la Mutuelle de Poitiers Assurances

Devenez Délégué-Sociétaire de la Mutuelle de Poitiers Assurances

Le bulletin d'information des Sociétaires de la Mutuelle de Poitiers Assurances

Mutuelle
de Poitiers
Assurances

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables, régie par le Code des Assurances.

Mutuelle
de Poitiers
Assurances

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables, régie par le Code des Assurances.

Mutuelle
de Poitiers
Assurances

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations variables, régie par le Code des Assurances.

